

# RAPPORT D'ACTIVITES

## 2019



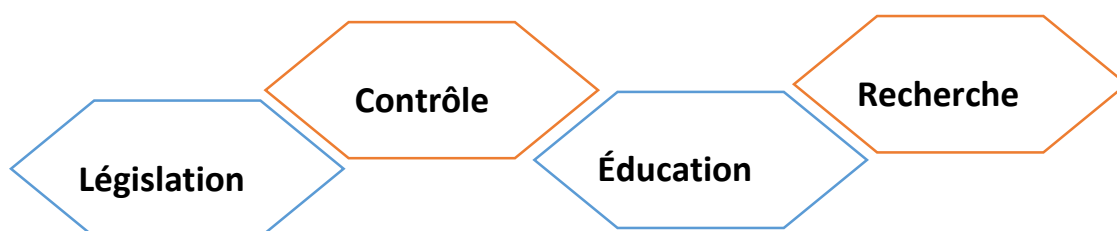
## L'Agence Nationale Antidopage

L'Agence Nationale Antidopage est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, soumis à la tutelle du Ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports.

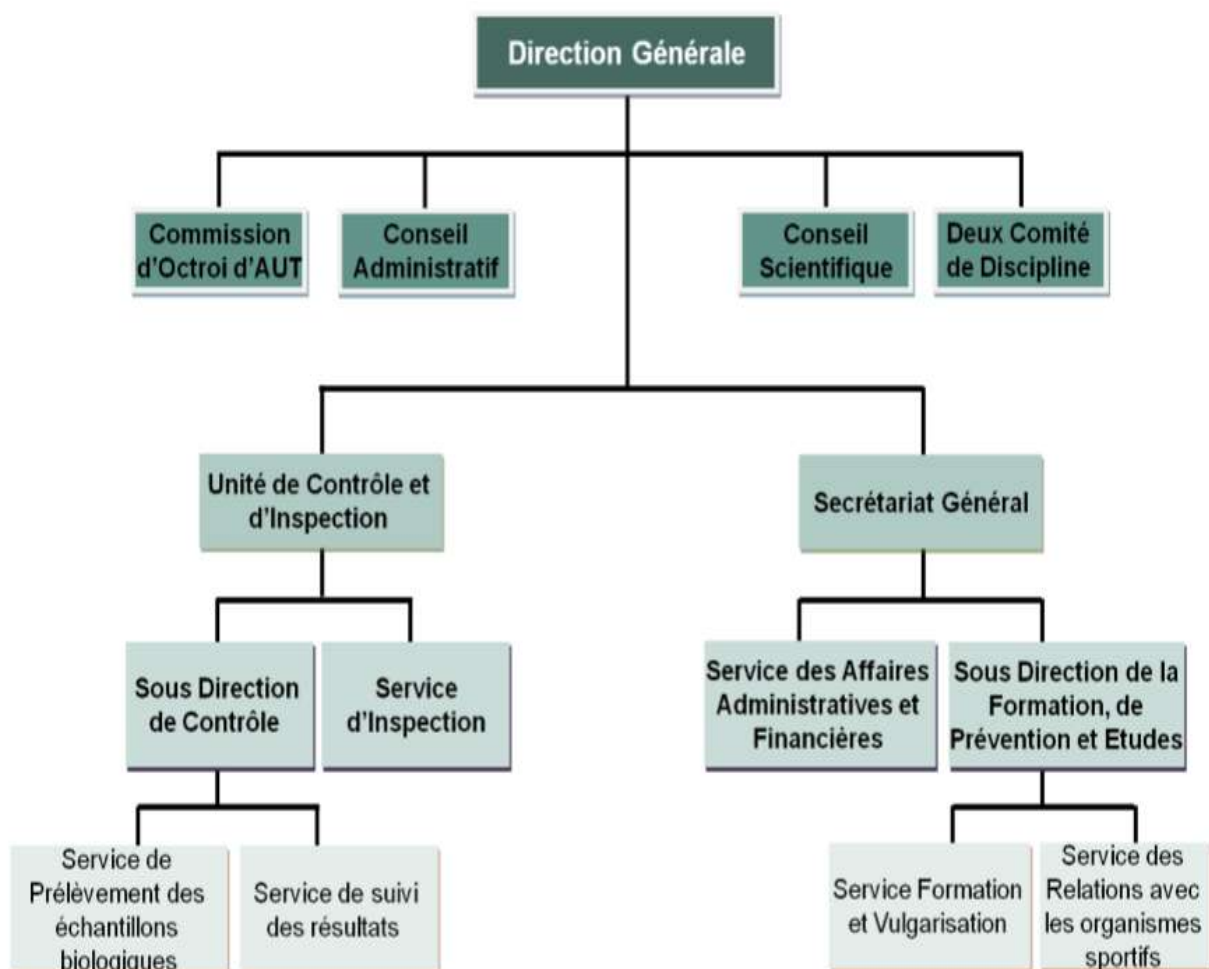
Son organisation et son fonctionnement sont définis par le décret n° 2008-103 du 16 janvier 2008.

L'ANAD représente l'unique interlocuteur officiel auprès des laboratoires d'analyse internationalement agréés et auprès des structures et instances sportives nationales et internationales en ce qui concerne la lutte contre le dopage dans le sport.

### Le Programme National



### Organigramme



# 1. Les activités administratives

## 1.1 La gestion des ressources humaines fixes

Pour 2019 l'ANAD a compté 22 cadres et agents répartis comme suit :

| Cadres et ouvriers            | Administration | Prévention | Contrôle |
|-------------------------------|----------------|------------|----------|
| Directeur Général             | 1              | -          | -        |
| Secrétaire Général            | 1              | -          | -        |
| Cadres techniques             | -              | 1          | 1        |
| Cadres du corps administratif | 4              | -          | -        |
| Managers en sport             | 3              | 2          | 2        |
| Corps commun des journalistes | -              | 1          | -        |
| Ouvriers                      | 6              | -          | -        |
| <b>Total</b>                  | <b>15</b>      | <b>4</b>   | <b>3</b> |

## 1.2. La gestion des ressources humaines contractuelles

Pour la réalisation des opérations de contrôle du dopage dans le sport et chez les chevaux de course, l'ANAD recourt aux services des membres de ses équipes de contrôle qu'elle a formé, encadré, accrédité... et au bout de la validité de leurs formation, ré-accrédité.

En 2019 deux formations ont été réalisées ; la première il y a eu 10 ACD et 19 escortes et pendant la deuxième il y a eu 17 ACD et 21 escortes.

Au cours de l'année 2019, le nombre total de membres des équipes de contrôle qui avaient conclu des contrats avec l'Agence était de 29 répartis comme suit :

| Médecins contrôleurs des sportifs (ACD) |       | Médecins vétérinaires contrôleurs (VCD) |       | Escortes |       |
|-----------------------------------------|-------|-----------------------------------------|-------|----------|-------|
| Homme                                   | Femme | Homme                                   | Femme | Homme    | Femme |
| 04                                      | 03    | 05                                      | 05    | 6        | 6     |
| 07                                      |       | 10                                      |       | 12       |       |
| 29                                      |       |                                         |       |          |       |

## 2. Volet juridique

### 2.1. Révision des textes juridiques

Les services de l'agence ont procédé à la révision des textes juridiques concernant la lutte contre le dopage conformément au code mondial antidopage et suite à l'évolution et les changements imposés par la réalité du travail sur terrain dans ce domaine afin de les présenter au service des affaires juridiques du ministère chargé du sport.

#### Ce qui a été accompli :

Arrêté du ministère des affaires de la jeunesse et du sport du 31 janvier 2019, relatif au nombre annuel total du calcul des kilomètres autorisés en fonction des crédits prélevés annuellement dans le budget de l'Agence nationale de lutte contre le dopage.

### 2. 2. Les cas de violation des règles antidopage

En 2019, Sept (7) cas de violation des règles antidopage ont été enregistrés indiqués dans le tableau suivant :

| I | Violation                                                         | Sport      | Genre | Sanction             |
|---|-------------------------------------------------------------------|------------|-------|----------------------|
| 1 | Association interdite entre un sportif et un dirigeant sanctionné | Culturisme | Homme | En cours             |
| 2 | Refus                                                             | Culturisme | Homme | En cours             |
| 3 | Refus                                                             | Culturisme | Homme | En cours             |
| 4 | Refus                                                             | Culturisme | Homme | En cours             |
| 5 | Refus                                                             | Handball   | Homme | 2 mois de suspension |
| 6 | Utilisation de substance interdite                                | Judo       | Homme | 2 ans de suspension  |
| 7 | Utilisation de substance interdite                                | Boxe       | Homme | En cours             |

### 3. L'aspect financier :

Le budget de l'ANAD admet trois ressources financières :

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| <b>Subvention de l'Etat</b> | 338.000.000 |
| <b>Recettes Propres</b>     | 60.000.000  |
| <b>Restes Budget 2018</b>   | 236.134.013 |
| <b>Budget global 2019</b>   | 634.134.013 |

#### 3.1. Ressources budgétaires de l'Agence en 2018

La subvention de l'état se répartit en fonction des titres : 1, 2 et 3

Titres de la Subvention de l'Etat : 323.000,000

**Titre 1 - Frais salariaux** **48.000,000dt**

**Titre 2 - Frais de gestion** **270.000,000dt**

**Titre 3 – Frais d'intervention** **20.000,000dt**

#### 3.2. Les dépenses de l'Agence et l'exécution du budget (Décembre 2018)

| Libellé                  | Frais salariaux   | Frais de gestion   | Frais d'intervention | total              |
|--------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| <b>Crédits ouverts</b>   | <b>48000.000</b>  | <b>536.133.060</b> | <b>50.000.950</b>    | <b>634.134.010</b> |
| <b>Crédits terminés</b>  | <b>25.295.920</b> | <b>394.238.510</b> | <b>33.208.110</b>    | <b>452.742.540</b> |
| <b>Taux d'achèvement</b> | <b>52.70%</b>     | <b>73.53%</b>      | <b>66.42%</b>        | <b>71.40%</b>      |
| <b>Crédits restants</b>  | <b>22.704.080</b> | <b>141.894.550</b> | <b>16.792.850</b>    | <b>181.391.480</b> |

## **4. Les activités du contrôle du dopage dans le sport**

### **4.1. Le bilan des contrôles du dopage dans le sport**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national du contrôle de dopage pour les sportifs et en application des dispositions régissant les marchés publics, notamment l'article 373 de l'ordre n°1348 de l'année 2002 relative à l'organisation des marchés publics, l'Agence nationale de lutte contre le dopage a sollicité, fin 2018 et début 2019, de nouvelles offres internationales d'analyse d'échantillons biologiques pour sportifs, après que le contrat avec le laboratoire d'Athènes a atteint son terme.

A la suite de cela, l'ANAD a effectué un nouveau contrat avec le laboratoire de Barcelone pour analyser des échantillons d'urine sur une période de trois ans.

En 2019, l'Agence nationale antidopage a préparé un terrain approprié pour le prélèvement sanguin dans les sports cibles et les sports d'endurance, en application des recommandations de l'Agence mondiale antidopage, ce qui réduirait le nombre d'échantillons d'urine et les tests habituels dans ces sports.

En conséquence, l'ANAD a effectué un contrat avec le laboratoire de Paris pour analyser des échantillons sanguins après avoir préparé et demandé une consultation internationale pour obtenir des offres pour le suivi du passeport biologique et des tests sanguins pour les sportifs (y compris des analyses spéciales pour l'hormone de croissance GH et le passeport biologique des échantillons sanguins) tout en augmentant la demande pour tous les laboratoires et unités de gestion et le suivi des résultats des analyses APMU (pour les modules stéroïdien et hématologique) approuvé et appliqué par l'Agence mondiale de lutte contre le dopage, qui a, à son tour, été ajouté au contrat avec l'unité de gestion et le suivi des résultats des analyses dans le laboratoire italien de Rome.

Dans ce cadre, au cours de l'année 2019, 114 échantillons d'urine ont été prélevés, dont 12 échantillons ont été soumis à des analyses supplémentaires de confidentialité GHRF, 17 échantillons ont été soumis à des analyses de spécificité de la catégorie EPO et 11 analyses supplémentaires de la classe GC / IRMS ont été soumises au laboratoire de Barcelone.

Au cours de la même année, 31 prélèvements sanguins ont été réalisés, dont 11 dans le cadre du contrôle du passeport biologique des sports d'endurance et 12

prélèvements pour l'analyse de l'hormone de croissance GH, qui ont été analysés dans le laboratoire accrédité parisien.

L'Agence nationale antidopage a pu aussi, renforcer le programme national de contrôle en compétitions au cours de l'année 2019 en couvrant un nombre respectable d'événements sportifs régionaux et internationaux organisés en Tunisie à la demande des fédérations internationales et nationales, dont l'agence disposait d'une partie de l'Autorité de prélèvement, dans le cadre des accords de contrôle antidopage conclus entre Les deux parties, et des accords d'analyse d'échantillons ont été conclus entre les fédérations sportives concernées et un laboratoire accrédité par l'Agence mondiale antidopage.

Le tableau suivant montre la répartition des contrôles réalisés En et Hors compétitions au cours de cette année 2019 :

| /                                 | Nationale |         | Internationale |         | Total |
|-----------------------------------|-----------|---------|----------------|---------|-------|
|                                   | Urinaire  | Sanguin | Urinaire       | Sanguin |       |
| <b>En</b><br><b>Compétition</b>   | 62        | 00      | 86             | 00      | 148   |
| <b>Hors</b><br><b>Compétition</b> | 92        | 35      | 00             | 00      | 127   |
| <b>Total</b>                      | 189       |         | 86             |         | 275   |

Voici les évènements internationaux qui se sont déroulés en Tunisie en 2019 :

- Championnat d'Afrique de Lutte du 38 au 13 mars 2019.
- La Coupe d'Afrique de triathlon et de Pra-triathlon du 10 avril au 03 mai 2019.
- Championnat du monde d'escrime du 33 au 37 mai 2019.
- Congrès international ouvert de Para- Athlétisme 78-10 juin 2019

- Les Championnats d'Afrique qualifiants pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Tokyo 2020 Aviron : 30-31 octobre 2019.
- Le championnat d'Afrique de rugby féminin qualifiant pour les jeux olympiques du 37 au 31 octobre 2019.
- Marathon Comar Tunis Carthage : 03 décembre 2019.

#### **4.2. Les activités de contrôle du dopage chez les chevaux**

Dans le cadre de la coopération avec la société de courses hippiques en Tunisie depuis février 2017, l'Agence nationale de lutte contre le dopage a continué à fournir des équipements de contrôle antidopage accrédités internationalement (Berlinger) assurés par des vétérinaires certifiés VCD pour exercer des tâches de contrôle antidopage des chevaux.

Au cours de l'année 2019, les courses de chevaux ont été couvertes selon le programme de la société de courses de chevaux, au niveau des pistes de Qasr Said, Monastir, Meknès et Ben Guerdane.

Ainsi, 22 missions ont été menées pour contrôle de dopage chez les chevaux, dont 71 sur la piste Qasr Al-Saeed, 11 sur la piste de Monastir, 11 sur la piste de Meknesi et deux missions sur la piste de Bin Guerdane. Ces missions ont permis le prélèvement de 171 prélèvements dans toutes les cliniques, dont 142 prélèvements urinaires et 112 prélèvements sanguins.

#### **4.3. Le contrôle de consommation de compléments alimentaires importés pour usage personnel :**

En 2019, l'agence a continué à coopérer avec les autorités douanières tunisiennes en exprimant son avis technique sur les compléments alimentaires importés pour la consommation personnelle, qui font l'objet d'une saisie provisoire par les autorités douanières au niveau de différents postes frontaliers. Les services de l'agence ont directement traité 141 demandes d'avis techniques, nier ou confirmer que les suppléments importés pour la consommation privée contiennent des substances interdites aux sportifs selon la liste d'interdiction de l'Agence mondiale antidopage en vigueur.

## **5. Les activités de prévention et de sensibilisation**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme national lié à l'aspect préventif et de sensibilisation, l'Agence nationale antidopage a réalisé plusieurs interventions et programmes au profit du public, des sportifs, du personnel technique et des encadreurs au cours de l'année 2019. Le nombre d'actions a atteint 81.

Le programme de sensibilisation était basé sur de nombreux axes, en fonction des spécificités du groupe cible (type de sport, âge, trait), et ses activités prennent différentes formes :

- Séances de sensibilisation directes avec des athlètes d'élite dans diverses disciplines.
- Séances de sensibilisation avec les athlètes et les entraîneurs.
- Interventions et conférences.
- Animation de stand de sensibilisation lors d'événements sportifs.
- Organisation de journées scientifiques.

Ce qui suit est un bilan des différentes activités de l'Agence nationale de lutte contre le dopage, liées à l'aspect sensibilisation et éducation :

### **5.1. Séances de sensibilisation et d'éducation**

Afin de promouvoir les valeurs du sport propre et du respect des principes sportifs et dans le cadre de la participation à diverses manifestations sportives internationales, l'ANAD a organisé plusieurs séances de sensibilisation et d'éducation au profit :

- Des membres de l'équipe nationale : d'aviron, d'haltérophilie, de taekwondo, de karaté, de judo, de lutte, de gymnastique, de ping-pong, de tennis, de boxe ...
- Des athlètes élités à la cité nationale El Menzah à l'occasion de la célébration de la "Journée internationale du sport propre" (30 avril 2019)
- Au profit de l'équipe nationale de basket-ball en vue de sa participation au Championnat d'Afrique
- Des membres de l'équipe nationale de Canoé Kayak (session ALPHA)
- Des membres de l'équipe nationale d'handball (formation ADAMS.)

### **5.2. Journées d'information et de formation**

Dans le cadre de la diffusion de la culture antidopage et de la diffusion des dernières nouveautés internationales dans le domaine du dopage, des séances d'information et de formation ont été organisées au profit des athlètes, des encadreurs et du personnel :

- Pour les entraîneurs nationaux de la Fédération Tunisienne de Basketball.
- Pour les athlètes, les entraîneurs et le personnel médical à l'occasion des qualifications continentales d'Aviron pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.
- Au profit du cadre technique des fédérations sportives.
- Au profit du cadre médical des fédérations sportives.
- Au profit des adhérents de certaines salles de sport.



## 5.2. Manifestations sportives

L'Agence a participé à plusieurs manifestations sportives nationales et internationales à travers l'animation d'un stand de sensibilisation : des jeux « questions réponses » et distribution de cadeaux promotionnels aux participants portant le slogan « POUR UN SPORT PROPRE », on cite :

- Le Semi-marathon militaire de Tunis
- Le Championnat d'Afrique de triathlon à Hammamet
- Le championnat du monde féminin d'escrime en Tunisie
- La Coupe d'Afrique de Triathlon et Para-Triathlon
- Le Championnat international Para-athlétisme
- Le 7ème championnat arabe junior d'athlétisme
- Les Qualifications continentales pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 en Aviron
- Le 13ème Championnat d'Afrique d'aviron
- Le Championnat arabe de tir
- La Coupe de voile de Tunisie
- La 15ème session du Marathon Kumar, Tunis - Carthage
- Le marathon annuel du Bureau des services universitaires du Nord à Zaghouan
- La Célébration du 11ème anniversaire de la renaissance de l'Armée nationale
- La course nationale de Cross à Kairouan

Par ailleurs, l'ANAD a organisé son événement annuel « journée pour un sport propre » en partenariat avec l'Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique du Kef. Cette journée a été meublée par des séances de sensibilisation animées par les experts de l'ANAD et des activités sportives réalisés par les étudiants de l'institut.



De même il est devenu coutumes à l'ANAD d'organiser sa rencontre annuelle avec les Commissariats Régionaux de la Jeunesse et des Sports. Cette journée s'est déroulée les 19 et 20 Avril à Sousse et a porté sur « le soutien du volet préventif dans le domaine de la lutte contre le dopage ».

Dans le cadre des préparations aux Jeux Olympiques Tokyo 2020, l'ANAD a mis en place une cellule de suivi opérationnelle afin d'assurer un encadrement et une assistance aux sportifs qualifiés et qualifiables aux JO. La première étape était de collecter les coordonnées des athlètes et établir un groupe Facebook pour faciliter les contacts. Par la suite les membres de cette cellule ont établi des visites individuelles périodiques et qui se poursuivront tout au long de la période de préparation.

| Actions                                                                         | Nb. de séances | Cible                                    | Nb de ciblé |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------|-------------|
| <b>Evénements sportifs</b>                                                      | 23             | Sportifs/Encadreur<br>Responsable/public | 1203        |
| <b>Evénements culturel et sportif en partenariat avec différents organismes</b> | 15             | Sportif<br>Public                        | 720         |
| <b>Journée d'information et de formation</b>                                    | 40             | Elèves / Etudiants<br>Sportifs           | 1435        |
| <b>Journée POUR UN SPORT PROPRE</b>                                             | 1              | Etudiants Professeurs<br>Encadreur       | 500         |
| <b>Divers</b>                                                                   | 4              | Sportifs élites<br>Sportifs amateurs     | 158         |
| <b>Total</b>                                                                    | <b>83</b>      |                                          | <b>4016</b> |

## 6. La couverture médiatique des activités de l'agence

Pour donner plus d'envergure à ses activités de lutte contre le dopage, l'ANAD invite à chaque occasion différents médias, locaux, régionaux et nationaux : presse écrite (traditionnelle et électronique), radio, télévision... pour couvrir et médiatiser les événements en rapport avec la lutte antidopage partout dans les régions. Ces médias trouvent aussi dans le dopage une matière médiatique riche et motivante pour meubler les plateaux à la radio ou à la télévision ainsi que les colonnes de la presse écrite.

### Press book

| Couverture Médiatique                                           | Média            | Date  |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|-------|
| Publication d'un article                                        | Presse Echourouk | 12/04 |
| Intervention en direct                                          | Radio Monastir   | 18/04 |
| communiqué de presse sur la journée<br>« pour un sport propre » | Radio Kef        | 18/04 |

|                                                        |                          |       |
|--------------------------------------------------------|--------------------------|-------|
|                                                        |                          |       |
| Intervention en direct                                 | Radio Jeune              | 18/04 |
| Publication d'un article                               | Web média « jadid news » | 19/04 |
| Intervention pré-enregistrée                           | Radio Kef                | 19/04 |
| Intervention pré-enregistrée                           | Radio RTCI               | 19/04 |
| Intervention pré-enregistrée                           | Radio Ulysse Fm          | 19/04 |
| Intervention pré-enregistrée                           | Shems Fm                 | 19/04 |
| Publication d'un article                               | Site Elyssa TV           | 20/04 |
| Journal du soir                                        | Télévision Nationale1    | 20/04 |
| Publication d'un article                               | Presse Essabeh           | 22/04 |
| Journal du matin                                       | Nessma TV                | 20/11 |
| Intervention en direct                                 | Radio Kef                | 04/12 |
| Couverture d'un evenement avec participation de l'ANAD | Télévision Nationale2    | 10/12 |

### **Site Web de l'ANAD ( [www.anad.tn](http://www.anad.tn) )**

Le site web de l'Agence nationale antidopage est l'un des moyens de communication les plus importants et les plus efficaces, car il permet à cette dernière de communiquer instantanément avec les personnes impliquées, leur permettant de se tenir au courant et de découvrir toutes ses activités, que ce soit en ce qui concerne les manifestations organisées par l'ANAD ou auxquelles l'agence a participé.





## 7. Diverses activités

### 7.1 Missions à l'étranger

- La participation de Mme Besma et Mr Ben Fraj Med Ali au Symposium annuel de l'AMA du 13 au 15 Mars 2019 à Lausanne (Suisse).
- La participation de Dr Halim Jebali directeur général de l'ANAD à la réunion annuelle des membres de l'ORAD zone1 pour la lutte contre le dopage en Algérie – Oran du 10 au 12 octobre 2019.
- La participation de Dr Halim Jebali directeur général de l'ANAD à la Conférence des États parties à la convention de l'UNESCO sur la lutte contre le dopage dans le domaine du sport à Paris du 28/10 au 01/11/ 2019.
- La participation de Dr Halim Jebali directeur général de l'ANAD à la 5<sup>ème</sup> conférence mondiale sur le dopage à Katowice, Pologne, du 04 au 08/11/2019.

### 7.2 Coopération nationale

- Développer le partenariat entre l'Agence nationale de lutte contre le dopage et la direction de l'éducation physique des sports militaires du ministère de la Défense nationale en organisant des conférences au profit des cadres et des athlètes de l'École militaire des sports.
- Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport, l'Agence nationale de lutte contre le dopage a constitué une plateforme nationale de lutte contre le dopage en partenariat avec différents ministères, dont (le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Santé, direction générale de la Douane, ministère du Commerce, ministère des Sports et le Comité national olympique).

## 8.Les perspectives

### Au niveau administratif

- Renforcement des ressources humaines de l'Agence.
- Construction d'un siège de l'Agence (un local) qui correspond à la nature de ses activités au niveau législatif.

### Au niveau législatif

- Restructuration de l'organigramme de l'Agence.

### **Au niveau du département Contrôle**

- Renforcement de la coopération avec les organisations nationales et internationales dans le domaine du contrôle du dopage entre autres le Centre National de la Médecine et des Sciences du Sport.
- Continuer d'appliquer le programme du Groupe Cible National.
- Assurer une meilleure coordination avec les services de Rapid-Poste pour l'envoi des échantillons sanguins au laboratoire d'analyse.
- Mise en œuvre d'un programme de groupe cible nationale qui nécessite des opérations de contrôle hors compétition qui sont destinées à un nombre spécifié d'athlètes (principalement de l'élite nationale) et à y jouer via un système international en ligne (sous la supervision directe du Système d'administration et de gestion antidopage : ADAMS)

### **Au niveau du département Prévention**

- Élaboration d'un programme spécifique pour les sportifs qualifiés et les encadreurs participants aux différents événements sportifs internationaux en 2020.
- Participation aux événements sportifs et culturels dans les régions en collaboration avec les différentes organisations sportives.
- Réalisation d'actions de sensibilisations lors des événements sportifs nationaux et internationaux.
- Plus de coopération avec les instances internationales dans le domaine de la prévention et échanges mutuels des expériences
- Utilisation de nouvelles technologies et méthodes de communication.